



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Formation plénière

Séance du lundi 15 janvier 2024

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le lundi 15 janvier 2024 à 14h35, sous la Présidence de Monsieur Vincent THOMAS et de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidence de la CFVU

Collège A (7) : M. Cédric DEMONCEAUX (donne procuration à M. Luc IMHOFF) ; M. Daniele FAENZI (donne procuration à M. Olivier COUTURE) ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD ; M. Luc IMHOFF ; M. Alain MARTIN ; Mme Emmanuelle VENNIN (donne procuration à Mme Pascale AUROUX)

Collège B (6) : Mme Fabienne BON (donne procuration à Mme Sylvie SIRE) ; M. Éric BOURILLOT (donne procuration à M. Alain MARTIN) ; M. Olivier COUTURE ; M. Alain RAUWEL (donne procuration à M. Lancelot KRYPIEC) ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO) ; Mme Sylvie SIRE

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN (donne procuration à M. Philippe VIGNERON) ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers (3) : M. Lancelot KRYPIEC ; Mme Julie JACQUES (donne procuration à Mme Véronique LAHAIE) ; Mme Capucine YVENAT (donne procuration à Mme Maryse GAIMARD)

Invités à titre consultatif : M. Emmanuel OLIVAUD

Invités à titre permanent : Mme Bénédicte MACÉ est représentée par Mme Sabine PETIT

Excusés : Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Invités : Mme Sophie MORLAIX ; M. Fabien, GEORGE ; M. Olivier LALIGANT

Début de séance : 14h35

1. Informations du Président

Avant de début la séance, le Président présente ses vœux aux membres de la CFVU.

Les élections

Les élections des conseils centraux se tiendront le 30 et 31 janvier. Il s'agit donc la dernière CFVU de ce mandat. La prochaine réunion se tiendra le 25 mars prochain.

Suite aux élections à l'UFR STAPS, Monsieur Hervé Assadi a été élu directeur. Monsieur Thomas salue le travail réalisé par la composante avec notamment l'excellent laboratoire CAPS.

Ressources humaines

Madame Murielle Pierre, nouvelle Directrice générale adjointe, aura en charge l'animation et la coordination de la stratégie d'infrastructure de l'établissement. Elle chapeautera le pôle patrimoine et le pôle DNUM, pour une meilleure efficacité dans leur articulation.

Un point sur l'établissement public expérimental

Le 15 décembre dernier, le Président a eu l'occasion de présenter les statuts et le projet de l'EPE au ministère. Neuf établissements sur douze ont voté leur intégration à l'EPE. Le calendrier suit son cours. Le décret de création du futur l'EPE, dénommé Université Bourgogne Europe, devra être publié avant le 1^{er} janvier 2025.

Pour conclure son point, le Président rend hommage au travail réalisé depuis la première CFVU par le PFVU et remercie chaleureusement Madame Fiorentino, pour la qualité du dialogue qu'elle a su créer, avec les tendances et les aspirations diverses de toute la communauté de l'uB.

Madame Fiorentino présente à son tour ses vœux aux membres de la CFVU.

La commission de classement pour l'appel à projets de la vie étudiante n'a pas eu lieu avant cette CFVU. Elle est programmée au jeudi 18 janvier. Un mail sera adressé aux membres pour permettant l'accès et l'examen de tous les dossiers ainsi qu'au classement des trois années précédentes.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7/12/2023

Vote CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 20	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 20

3. Compte-rendu des travaux des commissions FSDIE et subventions culturelles (Annexe 1)

Monsieur Roulliat Vice-Président délégué à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant, présente les travaux des commissions FSDIE et subventions culturelles.

- Commissions FSDIE du 5 et 12 décembre 2023

22 associations ont reçu un avis favorable pour un montant total de 102 054,49 €

Un avis défavorable au projet de l'association BDE DORE car la dépense (achat d'enceinte) n'était pas éligible au fond.

Trois dossiers ont fait l'objet d'un report car les dossiers n'étaient pas en l'état étudiables.

- commission FSDIE du 9 et 10 janvier 2024

12 associations ont reçu un avis favorable.

Absent du tableau récapitulatif, le projet de l'association AMORA a été retenu et une aide de 15 000 € a été accordée.

Concernant la demande de l'association ICA, la commission culturelle ayant rejeté leur dossier, la subvention peut s'élever à 50 % du montant total.

Pour le projet de Gala ESIREM, fêtant l'entrée de la structure dans le réseau Polytech, il a été accepté à titre exceptionnel. En principe, les critères du FSDIE ne permettent pas le financement de ce genre d'action. Néanmoins, compte tenu de son impact et pour permettre son accessibilité aux plus grands nombres d'étudiants, la commission a décidé d'accorder une subvention.

Un avis favorable sous condition a été prononcé pour deux actions.

Pour pouvoir bénéficier des fonds, l'association ASUB Chalon devra présenter un justificatif des dépenses et l'association FEBIA sera tenue de présenter des compléments d'informations.

Le montant total des subventions accordées s'élève à 92 658,50 €.

Concernant les dossiers rejetés, la demande de l'association ISATHLON portait sur une action de 2022 et était donc inéligible. Quant au projet de l'ICA, les dépenses n'étaient pas justifiées.

Cinq dossiers ont été reportés à une prochaine commission.

Monsieur Roulliat souligne la croissance des demandes de subventions auprès du FSDIE. Il est l'illustration de la volonté de la gouvernance de renouer le lien avec les associations et de stimuler le tissu associatif.

Les travaux des commissions FSDIE du 5 et 12 décembre 2023 et du 9 et 10 janvier 2024 sont soumis au vote.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 20	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 20

- commission subventions culturelles du 22 novembre 2023

Deux demandes ont été acceptées pour un montant de 5 020€.

Le dossier d'ICA Association a été reporté pour permettre de l'ajuster aux attentes de la commission.

- commission subventions culturelles du 11 janvier 2024

La commission a octroyé 9 113,34 € pour cinq projets.

Deux demandes ont été rejetées car elles ne répondaient pas aux critères attendus.

Un report a été prononcé pour l'action de l'association ARAM visant l'intégration culturelle des étudiants réfugiés.

Les travaux des commissions subventions culturelles du 22 novembre 2023 et du 11 janvier 2024 sont soumis au vote.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 20
----------------------	--	---

4. Compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 9/01/2024

4.1. Projets internationaux

Monsieur George précise qu'un attentat a eu lieu à l'université de Prague, université tchèque avec laquelle l'uB collabore. Sept étudiants de l'uB étaient présents au moment des faits et n'ont pas été victimes de cette attaque. Un accompagnement est réalisé par le pôle international et plusieurs actions ont été entreprises (soutien psychologique, aide au retour si souhaité, ...).

- Point sur la loi « immigration »

La loi « immigration » a été approuvée le 19 décembre 2023 par l'Assemblée nationale. Elle implique un durcissement des conditions d'accueil des étudiants, notamment des étudiants internationaux. Avant même la promulgation de la loi, Campus France et France universités avaient souligné les dangers du texte et avaient fait part de leurs réserves quant à ces mesures.

Droits différenciés

Depuis 2019, le plan « *Bienvenue en France* » prévoit des mesures facilitant l'accueil des étudiants internationaux en France. Une des mesures consistait à mettre en place des frais majorés pour les étudiants non-européens. Ces frais s'élèvent à 2 770 €/an de 1^e cycle et 3 770 €/an de 2^e cycle. Actuellement, seules 13 % des universités appliquent totalement cette mesure. Les autres universités exonèrent totalement ou partiellement les étudiants.

D'après France Universités, l'inscription de ce dispositif dans la loi vaut généralisation, sans possibilité d'exonération. Il porte préjudice au rayonnement de la formation supérieure et de la recherche française et risque également d'accroître la précarité étudiante.

Quotas d'immigrés

La loi « immigration » acte l'adoption de quotas d'immigrés pluriannuels avec des conséquences sur l'immigration étudiante. Actuellement, 50 à 60 % des étudiants venant étudier en France sont originaires d'Afrique ou du Proche-Orient. Le législateur pourrait restreindre leurs droits au séjour, au détriment des ressortissants venant d'Amérique du Nord ou d'Asie.

Droits sociaux

Les étrangers devront respecter un délai de carence de cinq ans de résidence en France avant de percevoir les APL. Cette mesure pourrait accroître la précarité étudiante. Le Gouvernement envisagerait d'en exclure les étudiants.

Caution de retour

La loi prévoit la mise d'une « caution retour » comme condition de délivrance d'un titre de séjour étudiant. Cette somme demandée serait restituée à l'étudiant après son départ de France. Il est fait mention d'exonération pour les étudiants considérés comme particulièrement méritants.

Contrôle annuel du titre de séjour

Le contrôle du caractère réel et sérieux des études est déjà inscrit dans le droit au séjour actuel. Il est fait par les autorités suite à une demande de séjour. Avec cette loi, même si l'étudiant a un titre de séjour pluriannuel, le contrôle se fera annuellement.

Cela pose question sur la légitimité des autorités préfectorales à analyser le parcours des étudiants mais aussi sur le risque de contrôle systématique qui retarderait les délais d'obtention d'un titre de séjour étudiant.

Le Conseil Constitutionnel doit se prononcer sur l'ensemble de ces mesures, d'ici la fin du mois de janvier.

Les membres s'interrogent sur l'existence d'une caution de retour dans d'autres pays. Monsieur Georges précise que cette disposition est peu commune au sein de l'Union européenne.

- Les projets internationaux

Deux projets, entre l'IAE, la Pusan National University (Corée du Sud) et le Japan University of Economics (Japon) favorisent l'échange d'étudiants sur un ou deux semestres.

Un accord entre l'ISAT et l'Université El Manar de Tunis (Tunisie) vise à accueillir des étudiants afin d'intégrer le cycle ingénieur de l'ISAT.

Deux projets à des fins scientifiques co-instruits avec le pôle recherche sont présentés.

Le premier concerne le recrutement par l'uB d'un chercheur de nationalité russe dissident dans le cadre du programme PAUSE (programme d'accueil au niveau national). À ce titre, une subvention de 38 791, 63 € est versée par le Collège de France.

Le second est un accord avec l'université de Buffalo (Etats-Unis). Il vise à rapprocher les équipes de recherche, pour permettre notamment des échanges de stagiaires sur les domaines de l'ingénierie et de l'intelligence artificielle.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 20
----------------------	--	---

4.2. Proposition de points de vigilance à l'issue de l'évaluation des formations de 1^{er} et de 2^e cycle par l'HCERES (2021-2023)

Le HCERES a relevé des points de vigilance et émis des recommandations à l'issue de son évaluation des formations. L'idée du document qui est soumis, est de tirer les enseignements de ces recommandations pour prendre les devants de la prochaine évaluation. Le début de la prochaine auto-évaluation des formations devrait démarrer fin 2026.

Il s'agit d'un document cadre qui aurait vocation à passer devant les instances et qui serait transmis aux composantes comme une sorte de feuille de route. Ce document a été communiqué aux Directeurs de composantes, aux services centraux, aux Responsables de mention qui ont proposé les amendements suivants :

- la création des Responsables de mention qui seraient les interlocuteurs privilégiés de la Gouvernance, des services centraux et des composantes. Ils auront pour but de transmettre les informations et d'assurer une cohérence au sein de la mention. Cette création vise à institutionnaliser des missions déjà réalisées par certaines personnes et permettre le versement d'une prime en raison de la surcharge de travail engendrée. Une fois acté, il serait souhaitable de rédiger une lettre de mission.
- la mise en place de conseils de perfectionnement formalisés pour toutes les mentions. Actuellement, la majorité des conseils était des réunions informelles dans lesquelles il n'y avait pas

toujours de Responsables pédagogiques ou de représentant étudiant. La formalisation conduit à la présence de l'ensemble des acteurs et la rédaction de compte-rendu qui seront centralisés au niveau de la composante puis déposés dans un espace *Nuxéo*. Les membres de la prochaine CFVU pourront en prendre connaissance et apporter des suggestions le cas échéant.

En annexe du document, une charte des conseils de perfectionnement est présentée. Il s'agit d'un texte cadre très large, posant les premiers jalons des conseils de perfectionnement, qui n'exclut pas une réglementation propre à une composante ou une formation.

- la collecte annuelle d'indicateurs dans le cadre des prochaines évaluations. Il a été demandé à la Directrice du Département des évaluations du HCERES, de fournir une liste des indicateurs sur lesquels l'uB serait évalué. Il n'y pas eu de réponse à ce jour. Madame Fiorentino suggère à son successeur de refaire la même démarche avant le début du contrat. Quoiqu'il en soit, le document fixe des données à collecter, notamment en ce qui concerne les crédits ECTS validés ou pas.

Un point de vigilance est à porter sur les indicateurs d'insertion professionnelle. Le projet *InserSup* a centré ces champs sur les parcours et non plus les mentions. Par ailleurs, une partie des effectifs est exclue, notamment les ex-étudiants qui travaillent dans le privé. Cela aura pour conséquence, d'entraîner pour toutes les universités, une diminution du taux d'insertion professionnelle, sachant que ces indicateurs devront figurer sur Mon Master.

Madame Fiorentino est interrogée sur la budgétisation des primes versés aux Responsables de mention et la charge de travail.

Elle souligne avoir milité auprès de la Gouvernance pour la mise en place de cette prime. De plus, la charge de travail attendue est lourde d'où la nécessité d'indemniser les Responsables de mention.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 20	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 20

4.3. Architecture de l'offre de formation 1^{er} et 2nd cycle - rentrée 2024-2025 (consolidation des délibérations du CA du 23/11 et 16/12)

La Vice-Présidente remercie tous les services en centrale et dans les composantes pour le travail réalisé. La nouvelle offre de formation sera visible à partir du 17 janvier 2023.

Il est proposé aujourd'hui de voter l'offre de formation, telle qu'elle est présentée sur *Ametys*. Quelques modifications ont eu lieu, notamment sur les intitulés de parcours. Le vote de ce jour portera sur l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} et 2^e cycle, sur les modalités de contrôle des connaissances et sur les heures d'enseignements dans le respect des heures allouées par l'uB au titre de 2023/2024. Certaines formations devront sans doute être complétées plus finement. Un nouveau vote de la CFVU est envisagé pour ces éventuelles modifications.

Avis CFVU	Favorable	
	Membres élus présents ou représentés : 20	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : 1
	Abstention : 2	Pour : 17

4.4. Demande de création d'une nouvelle licence professionnelle en alternance – rentrée 2024/2025 :

LP mention Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques, parcours maintenance et conception hydraulique – IUT Le Creusot en coopération avec le CFA Campus *Mecateam*

Monsieur Laligant présente une nouvelle licence professionnelle en alternance à l'IUT du Creusot, maintenance et conception hydraulique. Cette licence est en partenariat avec le *Mecateam Cluster* (regroupement d'entreprises sur le domaine ferroviaire). Le site est localisé à Montceau-les-Mines et fédère une centaine d'entreprises.

Le but de cette formation très spécialisée est d'offrir aux étudiants titulaires d'un BTS une année complémentaire pour se spécialiser.

D'un point de vue politique, il s'inscrit dans le schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche de l'innovation et de la vie étudiante. Dans ce cadre, il bénéficie d'une aide financière au démarrage de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau.

L'IUT prendra en charge 34 % de la maquette, soit 152 heures de cours et *Mecateam* 298 heures. Le budget global de recettes est réparti pour 25 % à la gestion et l'administration et 75 % à la pédagogie. La répartition des coûts heures sera faite au prorata du nombre d'heures. À titre d'illustration, sur la base de 10 apprentis à 758 € l'année, l'uB se verra verser la somme de 19 655 €.

L'uB à travers son IUT du Creusot portera la responsabilité administrative et pédagogique de la formation (recrutement des étudiants, délivrance du diplôme, sa part d'enseignement). *Mecateam cluster* s'engage à faire de la promotion de la formation et d'administrer tous les contrats.

L'ouverture est soumise à une décision commune entre le *Mecateam* et l'IUT, concernant le nombre minimum d'inscrits. La décision finale sera prise par l'IUT au plus tard le 1^{er} juillet.

Deux points ont été ajustés suite à la CP :

- la communication est soumise à la validation des deux parties,
- l'équipe enseignante du *Mecateam* est validée par la commission de choix de l'IUT.

Le vote est soumis aux membres de la CFVU, sous réserve des modifications suivantes portant sur la maquette pédagogique :

- Domaine : Sciences, Technologies, Santé
- Mention : Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques.

Avis CFVU	Favorable	
	Membres élus présents ou représentés : 20	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : 1
	Abstention : 2	Pour : 17

4.5. Accès à l'uB – rentrée 2024/2025

- **Accès en 1^{ère} année de Licence-DEUST-PASS-BUT** : vote des critères généraux d'examen des vœux

Les critères généraux d'examen des vœux sont votés généralement chaque fin d'année, cela a été décalé à cette période. Effectivement, les critères ont évolué lors du paramétrage de Parcoursup. Un point a

été fait avec les équipes pédagogiques, notamment sur la question de la lettre de motivation devenue non obligatoire.

Les capacités de deux parcours au sein de l'IUT Dijon-Auxerre-Nevers ont été modifiées. Le BUT Réseaux et Télécommunications par apprentissage ne sera pas ouvert à la prochaine rentrée. Ainsi, le BUT Réseaux et Télécommunication a vu sa capacité augmentée (52 places).

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : 1	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 19
----------------------	---	---

- **Accès en Master 1** : modèle d'arrêté pour la constitution des commissions d'examen des candidatures en M1

Il est soumis un modèle intemporel d'arrêté qui pourra être utilisé d'une année sur l'autre, à moins d'être modifié.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 20
----------------------	--	---

- **Accès en Master 1** : complément (délibération du CA du 16/12) concernant les capacités d'accueil, des modalités de candidatures et des critères l'examen des dossiers

Les attendus, capacités et critères généraux d'examen des candidatures du M1 interaction immunitaire et ingénierie cellulaire (UFR SVTE) est proposé au vote.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 20
----------------------	--	---

4.6. Calendriers universitaires 2024-2025 : fixation des périodes de suspension des cours pour l'uB

Le calendrier fixant les périodes de suspension des cours pour l'année 2024-2025 est présenté. Il permettra aux composantes de proposer un calendrier s'inscrivant dans ces bornes.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 20 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 20 Contre : __ Pour : 20
----------------------	--	---

4.7. Conventions pédagogiques

Les avenants et conventions suivants ont été soumis à l'avis de la CFVU :

- un avenant à la convention de subvention de l'année 2022 pour le DU Passerelles étudiants en exil prolongeant la période de mise en œuvre du projet ;
- un avenant à la convention entre l'uB agissant pour l'UFR STAPS et la clinique des rosiers portant sur l'accueil des étudiants de STAPS ;
- un avenant à la convention entre l'uB, les IFMK et la Région qui prévoit l'octroi, en parallèle du diplôme d'Etat d'infirmier, 240 crédits européens. En outre, l'UE Droit de la Santé est intégrée aux formations nécessitant l'intervention d'enseignants de l'uB ;
- une annexe financière à la convention entre l'UB et MT Consult pour la DU Coaching et performance mentale, précisant le tarif facturé à l'uB pour l'année 2023/2024 ;
- six conventions entre l'uB agissant pour l'UFR STAPS et Carpe Diem, DUC Tennis, Handisport 21, OPAD, Pluradys ainsi que Rugby Union fixant les règles d'animation des séances d'activités physique adaptée et la participation des différents partenaires ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'UFR STAPS et l'association de protection civile de Saône-et-Loire pour la mise en place d'une formation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique pour les étudiants du centre Condorcet ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'INSPE et le collège Marcelle Pardé pour la mise à disposition de locaux à titre gracieux ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'UFR DGEP et le lycée Eiffel organisant la scolarité des étudiants inscrits en classe préparatoire à l'ENS Paris-Saclay ;
- deux conventions entre l'uB agissant pour l'UFR Sciences de santé et le directeur du centre de simulation du CHU pour la prise en charge des frais de formations dispensées au personnel du département de maïeutique.
Le montant facturé à l'uB dans le cadre de la convention relative au personnel du département de maïeutique de MA 5 est à réviser (correspondant à quatre sessions au lieu trois prévu) ;
- une convention entre l'uB pour l'UFR Santé et le centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Doubs organisant une intervention relative aux violences faites aux femmes ;
- une convention entre l'uB pour l'UFR Lettres et philosophie et le réseau Migrants dans l'enseignement supérieur fixant le versement d'une subvention de 20 000 € pour le DU Passerelles;
- deux conventions entre l'uB agissant pour l'UFR Lettre et philosophie et Madame Vanhersecke ainsi que Madame Hilal afin de soutenir le projet de médiation en santé psychique ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'UFR Santé et la Maison des adolescents organisant une mission d'expertise dans le domaine du mal-être des adolescents et leur accompagnement ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'UFR Sciences de santé, la Région et le CHU pour la reconnaissance du grade de master au diplôme d'Etat d'infirmier ;
- une convention entre l'uB agissant pour l'UFR Sciences de santé et la Région fixant les modalités de participation financière de la Région au fonctionnement du département de maïeutique.

Avis CFVU	<p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Membres élus présents ou représentés : 20</p> <p>Ne prend pas part au vote : __</p> <p>Abstention : __</p>	<p>Suffrages exprimés : 20</p> <p>Contre : __</p> <p>Pour : 20</p>
----------------------	---	--

5. Bilan des évaluations des L3 pour l'année 2022-2023

Ce point ne peut être étudié en l'état. Il est reporté à la prochaine CFVU.

Madame Fiorentino conclut la dernière CFVU de cette mandature en remerciant tous les membres pour leurs participations, observations et implications. Elle souligne l'honneur qu'elle a eu de travailler avec eux. Elle remercie également le service PFVU et en particulier Madame Delaunay pour sa bienveillance, sa grande disponibilité et son aide précieuse. Elle redit tout le plaisir qu'elle a pu avoir à travailler aux côtés de Madame Delaunay et des autres membres du PFVU.

Fin de séance : 16h45

Annexe n°1

Commission FSDIE du 5/12 et 12/12/2023

N° dossier Projets	Association	Projet / objet	Date début	Date fin	Budget total	Montant FSDIE sollicité	Pour info : Sub. culturelles	Avis commission	Règle 50%	Montant accordé	Commentaires
	AAUB	25 ans de l'association Archéologie- UB	25/01/2024	26/01/2024	4 651,85	2 325,00	NON	FAVORABLE		2325	Attention, total montant TTC sur facture Drive Leclerc.
	AEFSD	Frais déplacements + inscriptions de 4 étudiants-es à Poitiers	24/11/2023	26/11/2023	234,56	117,28	NON	FAVORABLE		117,28	Attention, montant tableau budgétaire prévisionnel à 296,56 euros- BP Rectifié
	AEI ESIREM	Voyages culturel à Barcelone	09/11/2023	12/11/2023	11 940	4 776	NON	FAVORABLE		2388	20% appliqué sur le total, justificatifs pas retenus car ce n'est pas un projet pédagogique /social en lien avec l'école Esirem. TABLEAU BUDGET A RETRANSMETTRE
	AMJGB DIJON	Voyage ski 2024 Valfréjus	18/01/2024	21/01/2024	20 600	2 060	NON	FAVORABLE		1675	Total montant - (Imprévus de 600 euros- justificatif? + 10 personnes (conjoint)) = 1 675 euros , BP rectifié
	BDE DORE	Achat ceinte	16/09/2023	16/09/2023	994,8	497,4	NON	DEFAVORABLE			Projet non éligible avec les critères d'attributions de la FSDIE,
	La CHORALE	Concert "Le désaccord musique" - Athénéum	26/06/2023	26/03/2023	1038,5	500	NON	FAVORABLE		250	Attention, les justificatifs sont datés de 2022-23. Il est important de respecter l'année civile ! Tableau BP rectifié
9	CREUSOT MECA CONCEPT	FRESQUE MURALE ARTISTE	15/12/2023	10/02/2024	1 168,72	580	NON	FAVORABLE		580	OK
	CUBE	Tournoi Jeux ECHECS - Interclubs sur plusieurs villes(auxerre-Beaune)	15/10/2023	17/03/2024	5 515,52	264,26	NON	FAVORABLE		264,26	OK - Récompense pécuniaire à 460 euros- Explications ? - Calcul du montant total - 460 euros - tableau BP rectifié
20	AMORAS	WES 2024	01/03/2024	31/03/2024	39 880	15 000	NON	REPORT		15000	Manque des pièces justificatives. / devis/factures
17	OPEIF	Echanges inter-facultés- Stage clinique au Togo	15/07/204	15/08/204	21 400	10 500	NON	REPORT		10500	Tableau prévisionnel non conforme. Il faut mettre en valeur l'Université partenaire . Facture vols pour 11 personnes, prévision pour 12. Les montants ne correspondent pas au budget prévisionnel. REPORT. RDV à prendre pour leur expliquer.
18	CEDB	Voyage institutionnel - Paris	28/11/2023	28/11/2023	1 422,23	711	NON	FAVORABLE		711	OK
	ICA INTERCULTUREL	Expédition culturelle à Barcelone	01/01/2024	12/01/2024	6 018,52	3 009,26	Oui (refus subv= 1 504,63)	FAVORABLE		1805,5	Jeu de pistes? Pas de justificatif détaillé. Pédagogie/social? Non. Règle des 30% appliqué. TABLEAU A RETRANSMETTRE
	IUT DEPARTEMENT ML Chalon/saone	Projet commun -secteur commun du transport et logistique- Amsterdam	20/05/204	23/05/2024	8 004,47	4 002,24	NON	FAVORABLE		3824,65	La commission a annulé toutes les factures incluant les 2 enseignants. Attention, prise en charge que des étudiants! Tableau a refaire.
	JUNIOR AGENCE T2M	Workshop "Vers les normes de l'accessibilité dans les industries" MSH	26/10/2023	27/10/2023	1 566,86	783,43	NON	FAVORABLE		270,4	Facture des pulls non éligible (- 1026 euros). TABLEAU BUDGET A RE TRANSMETTRE
	JUNIOR AGENCE T2M	Ateliers doublages	8 -12/01/24	16-16/01/2024	2 400	1 200	Non	FAVORABLE		1200	OK
	CESID	Week-end de formation des administrateurs-	17/11/2023	19/11/2023	14 200	3 000	oui (1 000 euros - sera vu en 2024)	REPORT		3000	La demande doit être exclusivement FSDIE (euros) et non culturelle; pas de devis et ni de facture. Utiliser le bon tableau prévisionnel à télécharger sur Ub-Link! A refaire pour janvier.
	STOCK	Concert de saison 23-24	01/09/2023	31/08/2024	4 638,86	500	oui (Subv culturelle 520 OK)	FAVORABLE		500	OK
	TUD	Pratique théâtrale 2023-24- création, diffusion et valorisation	01/09/2023	01/09/2024	51 591,44	8 500	oui (4 500)	FAVORABLE		8500	OK
302	CEDB	Weekend de cohésion- Monbozon	15/09/2023	17/09/2023	6 861,68	3 430,00	NON	FAVORABLE		1570,92	OK. La facture de l'investissement a été retiré du budget total.
	CBD Bio	Weekend de cohésion- Morvan	07/10/2023	08/10/2023	4 946,16	1 570,92		FAVORABLE		1455,92	
	ADAH	Campus Days	14/09/2023	14/09/2023	90,96	90,96		FAVORABLE		90,96	OK
	ASUB71	Participation championnats du monde inter-Universités - Issy les Moulineaux	01/11/2023	05/11/2023	35 981,60	17 000	non	FAVORABLE		17000	Attention c'est l'association qui doit signer et les devis + facture au nom de l'asso. Pas d'implication d'un enseignant comme porteur de projet !!! OK
14	FEBIA	Un Bus un CAMPUS	25/08/2024	31/08/2024	37 044,00	10 000	non	FAVORABLE		10000	OK
16	FEBIA	JNIS	22/02/2024	25/02/2024	35 058,13	17 529,60	non	FAVORABLE		17529,6	OK
	ESN InsiDijon	WEF 6-8 octobre 2023	06/10/2023	08/10/2023	1 961,42	981	non	FAVORABLE		981	OK
	ESN Insidjon	Voyage à Alesia	18/11/2023	18/11/2023	1030	515	non	FAVORABLE		515	OK

TOTAL	102 054,49
--------------	-------------------

Instances :	
CFVU	15/01/2024
CA	23/01/2024

Commission FSDIE du 9/01/2024

Salle 259- Maison de l'Université

N° dossier Projets	Association	Projet / objet	Date début	Date fin	Budget total	Montant FSDIE sollicité	Pour info : Sub. culturelles	Avis commission	Règle 50%	Montant accordé	Commentaires
303	ASUB Chalon	Réalisation d'un documentaire : Aventure glaciaire vers une Conscience Ecologique	22/06/2024	26/06/2024	19304,17	9600		Favorable		9600	Projet particulièrement intéressant et recueil des avis très positifs de la commission.
312	OPEIF	Organisation pour la Promotion d'Echanges inter-Faculté France-Tongo - REPORT DU 5/12/2023	10/06/2024	17/07/2024		11285,68		Report		0	Report pour non prise en compte des remarques lors de la commission du 5/12/2023. Toutes les dépenses présentées ne sont pas des justificatifs mais simplement des factures du projet de l'année précédente. Une convocation de l'association sera organisée pour mettre au clair ces différents blocages.
313	AEI ESIREM	Voyage au ski	12/01/2024	14/01/2024	14763	4428,9		Favorable		2952	Les caractères pédagogique et social ne sont pas retenus pas la commission, il est donc appliqué la règle de subvention valable pour les gala.
318	OPEIF	Organisation pour la Promotion d'Echanges inter-Faculté France-Tongo- stage	10/08/2024	15/09/2024	24670,4	12000		Report		0	Les différentes justifications ne sont pas des devis mais simplement des factures du projet de l'an dernier. Une convocation de l'association sera organisée pour mettre au clair ces différents blocages.
319	JESS	Sweet de promotion	10/11/2023	23/03/2024	666,79	200		Favorable		200	Utilisation du forfait communication du FSDIE.
322	ASUB Chalon	Projet surf étudiant	30/06/2024	06/07/2024	4723,52	2361,76		Favorable sous condition		0	Avis favorable de la commission sous condition de justifier correctement le coût des transports. Si ce n'est pas fait alors cela sera imputé du budget.
323	JESS	Récolter des fonds pour un projet "Blue run"	01/11/2023	17/03/2024	4920	1640		Favorable		1640	
324	FEBIA	Séminaire candidates	06/01/2024	07/01/2024	355,63	177,81		Favorable sous condition		0	La commission demande à ce qu'il soit envoyé le détail du panier de courses réalisé.
326	ISATHLON	Ovalies	09/05/2024	11/05/2024	4659	2500		Refus		0	Projet remontant à 2022 donc très hors délai.
327	ADESM	Extra-pôles : Festival national Etudiant de musique d'ensembles	08/05/2024	12/05/2024	14629,18	3310	4000	Favorable		3310	
328	JA T2M	Atelier REC	16/01/2024	19/01/2024	2400	1200		Favorable		1200	
330	ICA	Geneva UN Tour / Visite ONU...	15/04/2024	16/04/2024	3643,79	1832,3	695,74	Favorable		1426	Les critères pédagogique et social ne sont pas retenu, il est donc appliqué la règle de subvention propre aux gala.
331	ICA	Inter-culturel Carrers importunities	07/03/2024	07/03/2024	682	382		Report		0	Plusieurs dépenses ne sont pas du tout justifiées notamment les pauses cafés ou le déjeuner ce qui est assez simple à justifier. La demande dépasse les 50% de subvention par le FSDIE.
333	ADORABLE	Projet CAWELL 2024	03/05/2024	05/05/2024	17420	5500		Favorable		5500	Un budget à corriger sur les quelques lignes qui ne correspondent pas ou ne sont pas claires.
334	ABEP	XXIX e Gala de Pharmacie	09/03/2024	10/03/2024	27142	2000		Report		0	Un budget en déséquilibre, des dépenses donc le BP ne correspond pas au devis et plusieurs dépenses non justifiées.
335	STOCK	Concert d'avril	02/04/2024	11/04/2024	4243,15	390	500	Favorable		390	La commission souhaite une explication quant à la méthode de calcul des défraiment.
337	ACEF	La nuit des étudiants au consortium Museum	14/03/2024	14/03/2024	9736,86	1250		Favorable		1250	
339	Gala ESIREM	Gala	03/02/2024	03/02/2024	46414,46	7000		Favorable		6691	Une demande exceptionnelle a été faite auprès du Vice-Président à la vie étudiante et présenté en commission quant au montant accordé à ce projet. Sur l'argument d'une événement plus ouvert et de l'évolution de l'école en tant que Polytech Dijon il a été accordé une subvention exceptionnelle. La commission exprime la nécessité de travailler certaines dépenses du projet et particulièrement la salle accueillant ce gala dont le budget est construit uniquement avec des arrondis de dépenses, plusieurs devis ne correspondent pas aux montants inscrit dans le buget prévisionnel et plusieurs lignes ne sont pas explicités.
341	ADAH	Projet de solidarité internationale à Madagascar	18/06/2024	18/07/2024	20812	10000		Report		0	
342	Dijoenop	Week end eonoplades	15/03/2024	17/03/2024		600		Report		0	Il manque plusieurs devis et des montants ont été arrondis entre le devis et le budget prévisionnel.
20	AMORAS	WES 2024	01/03/2024	31/03/2024	36317,71	15 000		Favorable		15000	Avis favorable de la commission.

La somme totale subvention culturelle + FSDIE dépasse les 50% !!

conventions											

21 PROJET

TOTAL FSDIE 49 159,0 €

Instances :	
CFVU	15/01/2024
CA	23/01/2024

Attention il manque plusieurs projets : ESN, voyage à Lyon / ISAT kart team / UNEF

Commission FSDIE 22/02/23

N° dossier	Association	Projet / objet	Date dépôt dossier	Date début	Date fin	Budget total du projet	Montant Sub culturelle sollicité	Pour info : dte subvention FSDIE	Avis commission	Montant accordé	Commentaires
	ICA Association	Expédition culturelle espagnole - Barcelone		07/01/204	12/01/2024	6 018,52	1 504,63	3 009,26	Report	0 €	le projet n'est en l'état pas éligible à la subvention culturelle. Pour de prochains projets, il serait intéressant de développer l'aspect culturel dans le projet et le programme (exemple : exposition photos...) pour que cela le soit. Par ailleurs, les subventions demandées cumulées (FSDIE et culturelle) sont bien supérieures aux 50 % maximum, puisqu'elles dépassent même le budget des dépenses (4513,89 € demandés pour un budget de 6018,52 €).
	STOCK	Concerts de saison 2023-24		07/11/2023	19/03/2023	4 638,86	520,00	500,00	Favorable	520,00	
	TUD	Pratique théâtrale 2023-24- création, diffusion et valorisation de la création théâtrale étudiante		20/09/2023	01/07/2024	51 591,44	4 500,00	8 500,00	Favorable	4 500,00	
						56 230,30	6 525 €			5 020 €	

Instances :	
CFVU	15/01/2024
CA	23/01/2024

Commission de subvention CULTURELLE du 11/01/2024

Salle 259- Maison de l'Université

N° dossier Projets	Association	Projet / objet	Date début	Date fin	Budget total	Subvention culturelle sollicitée	Pour info : Sub. FSDIE	Avis commission	Règle 50%	Montant accordé	Commentaires
327	ADESM	Extra-pôles : Festival national Etudiant de musique d'ensembles	08/05/2024	12/05/2024	14629,18	4000	3310- OK	Avis favorable		2613,34	Le budget prévisionnel n'est pas correct. Le devis du défraiement trajet met en avant des montants kilométriques trop élevés. La commission décide de diviser par 2 le montant de ce devis (5565/2). Le montant accordé à l'association s'élève à 2613,34 euros au lieu de 4000 euros sollicité à l'initial.
335	STOCK	Concert d'avril	02/04/2024	11/04/2024	4243,15	500	1250- OK	Avis favorable		500	Très bon projet. Le tableau du budget prévisionnel est correct.
337	ACEF	La nuit des étudiants au consortium Museum	14/03/2024	14/03/2024	9736,86	1100	2865 OK	Avis favorable		1100	Bon projet culturel. En revanche, la commission souligne le fait que le consortium devrait s'investir un peu plus avec l'association.
0	AGTRA	Festival FAME- Auxerre	06/04/2024	06/04/2024	11460	2865	2865 - OK	Avis défavorable		0	Le budget prévisionnel n'est pas correct. Après de nombreux calculs, la commission a décidé de ne pas verser de subvention culturelle à l'association. La subvention FSDIE sera la seule subvention qui accordera la somme de 2.865 euros à l'association.
307	TUD	Pratique théâtrale 2023-2024	20/09/2023	01/07/2024	51576,34	4500		Avis favorable		4500	Bon projet culturel avec un budget prévisionnel très ficelé.
320	ARAM	Projet "avançons ensemble"- pour l'intégration culturelle des étudiants réfugiés	10/10/2023	30/04/2024	2348	1178		REPORT		0	Le budget prévisionnel n'est pas correct. Les devis ne sont pas éligibles. Il est nécessaire d'accompagner et aider l'association dans l'élaboration de ce projet en report. Prise de rendez-vous à prendre avec ARAM le plus rapidement possible.
340	ACEF	Projet vert Malt : sensibiliser le public étudiant à l'art contemporain, valoriser les artistes..	13/11/2023	31/03/2024	2506,82	400		Avis favorable		400	La commission accorde une subvention à la hauteur de 400 euros à condition de rétablir un nouveau budget prévisionnel selon les conditions suivantes : justifier le devis de facturation des artistes de 1000 euros.
332	ICA	Expédition culturelle à Genève	15/04/2024	16/04/2024	3643,79	695,74		REFUS		0	La commission ne subventionne pas les projets de voyage. Aucune finalité, le projet devrait être plus explicite et orienté dans la pédagogie et la culture.

8 dossiers

Total montant subvention culturelle :	9113,34
--	----------------

Instances :	
CFVU	15/01/2024
CA	23/01/2024